

LA PATRIE

MONTREAL, 6 JUILLET 1896

BULLETIN POLITIQUE

Notre directeur, M. Beaupré est arrivé à Montréal, ce matin, pour y rester quelques jours. Il ira ensuite rejoindre sa famille à Paris.

M. Henri Roulland a cessé samedi d'être chroniqueur au *Monde*.

Le décompte des bulletins de l'élection d'Argenteuil a lieu aujourd'hui à Lachute.

Le lieutenant-gouverneur Dewdney a obtenu un congé de trois mois et s'en va faire un voyage en Angleterre. Sa commission de lieutenant-gouverneur expire en novembre 1897.

Le *Boston Standard* dit qu'il n'est pas question d'annexion pas plus aux Etats-Unis qu'au Canada, mais que les deux pays réclament des relations commerciales plus étroites.

N'oubliez pas que le *Mail & Empire*, qui insulte à Laurier, à notre race et à notre province, est l'organe en chef du parti conservateur.

Quel boulet à traîner, pour nos adversaires dans la province de Québec!

Le décompte des bulletins de l'élection de Middlesex-Nord s'est terminé samedi à Goderich devant le juge Masson qui rendra sa décision aujourd'hui. Si le juge permet de compter les bulletins mal marqués la majorité de M. Batz, libéral, sur M. Hutchins, conservateur, sera de 63 ou 64.

Les rapports de Saskatchewan sont maintenant complets et la majorité de M. Laurier est de 43.

M. Craig, l'un des trois candidats qui se présentait à Saskatchewan, n'ayant reçu que 200 votes en sa faveur a perdu son dépôt.

Les amis de M. Constantineau, avocat d'Ottawa, veulent qu'il soit nommé substitut du procureur-général pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, en remplacement de M. Belmont qui a dû résigner cette charge pour poser sa candidature à la Chambre des Communes.

Journalistes élus au scrutin du 23 juin: M. Parmelee, Waterloo, P.Q.; M. Frank Oliver, d'Alberta; M. Hewitt Bostock, de Victoria, C.A.; M. J. Ross Robertson, Toronto; M. W. F. Maclean, Toronto; M. R. L. Richardson, Winnipeg; M. J. V. Ellis, St. Jean, N.B.

De l'Independent, de Fall River, Mass: «Le premier acte officiel de M. Laurier sera probablement d'envoyer à Washington une commission chargée de négocier un traité de réciprocité. Il demandera aussi au gouvernement impérial la permission d'établir une agence canadienne à Washington.

«Cela ne fera peut-être pas l'affaire des conservateurs et de M. Joseph Chamberlain, qui craint un vague projet d'unité impériale; mais le peuple canadien en bénéficiera considérablement.»

Les vaillants libéraux de Cumberland ont célébré avec éclat ces jours derniers le triomphe de M. Logan sur l'hon. M. Dickey.

Ce pauvre M. Dickey est tellement débilité de la veste qu'il a remportée le 23 juin qu'il ne sera plus jamais candidat dans ce comté. C'est lui-même qui l'a déclaré l'autre jour.

Dans le décompte d'East York, Ont., le juge McDougall a accepté 12 bulletins portant deux croix, dont l'une a été d'un des deux noms et l'autre dans le disque en regard du même nom; il a accepté en outre 256 bulletins portant la croix non dans l'un des disques, mais dans l'espace réservé au nom d'un candidat ou de l'électeur.

Dans le comté de North Renfrew le juge Deacon a refusé d'accepter les bulletins qui portaient la croix ailleurs que dans le disque. Au tribunal comme ailleurs: tot capita tot sensus.

LEÇONS DE TOLERANCE

Nous avons dénoncé à maintes reprises la campagne d'intolérance poursuivie par le *Mail & Empire* de Toronto, et initiée sans succès par le *Star* de Montréal, contre M. Laurier et les Canadiens-Français. Nous avons demandé aux anglais bien pensants de réagir contre ces accès de fanatisme qui finiraient par mettre l'existence de la Confédération en péril et nous sommes heureux de constater déjà qu'un journal conservateur comme le *World* de Toronto a eu le courage de cingler vigoureusement les sectaires qui veulent faire un crime à M. Laurier d'avoir du sang français dans les veines et d'être de la province de Québec.

Le *World* répudie son confrère de Toronto à cause de sa misérable tentative d'inspirer aux anglais d'Ontario du mépris pour notre race et il proclame en même temps qu'il n'y a pas au Canada d'homme public qui soit plus Canadien, *who is more a Canadian*, que M. Laurier.

Le *World* ajoute que la race française et la race anglaise doivent ici marcher ensemble, la main dans la main, mais que pas un journal n'a fait plus que le *Mail* pour les empêcher et il proclame enfin que s'il combat M. Laurier ce n'est pas à cause de son sang, mais à cause de sa politique.

Le *Globe* de son côté, le *Herald*, le *Witness*, le *Canadian Freeman* et autres journaux anglais libéraux donnent le fouet aux charlatans du torisme qui cherchent à spéculer sur les plus mauvaises passions humaines, sur les préjugés les plus étroits et qui seraient prêts à mettre le pays à feu et à sang si cela pouvait leur permettre de retourner au picotin et aux bœchannales de naguères.

Les outrages des sectaires du *Mail & Empire* et du *Star* — que la *Presse* a excusés, s'il vous plaît — seront impuissantes à démolir l'alliance de Laurier et Mowat qui est, en miniature, l'alliance de tous les hommes de bonne volonté et de tolérance dans toutes les provinces.

LE SERVICE RAPIDE

Nous avons souvent exprimé toute notre pensée sur le projet d'un service rapide entre le Canada et l'Angleterre et nous avons toujours condamné cette entreprise comme absolument onéreuse pour le Canada, puisqu'elle nous coûtera \$750,000 par année, et comme uniquement dans l'intérêt de l'Angleterre qui seule en retirera des bénéfices. Actuellement, notre pays n'a certainement pas les moyens de dépenser près d'un million par année pour faire voyager aussi rapidement que possible entre Montréal et Liverpool les oisifs et les millionnaires.

Notre pays n'a pas les moyens de sacrifier ainsi \$750,000 pour l'établissement d'une ligne qui, au point de vue commercial, ne vaudra pas énormément, mais qui serait très utile en cas de guerre avec des puissances américaines pour transporter les soldats de l'Angleterre au Canada.

L'Association des Patrons de l'Industrie, se plaçant au point de vue des intérêts généraux du pays, a adopté ces jours derniers à Toronto une résolution désapprouvant l'énorme dépense qu'on veut nous faire encourir pour ce service rapide de passagers et concluant à une amélioration urgente du service de fret.

Ce qu'il y a d'étonnant dans toute cette affaire, c'est de voir l'empressement qu'a mis le gouvernement latin de Sir Charles Tupper à vouloir transiger avec la Cie Allan et à donner dès le lendemain de la défaite un contrat aussi important et aussi onéreux.

Une petite enquête sur toute cette affaire nous en apprendrait probablement de belles et révélerait sans doute le montant de la souscription que cette compagnie a dû verser au fonds électoral des conservateurs.

La mort de Morès prédite l'an dernier

Dans le *Gaulois*, M. Marcel Hutin, publie une interview de Mme de Thiélys qui avait prédit la mort du marquis de Morès: — Est-il vrai, madame, que vous avez prédit à l'infortuné marquis de Morès l'épouvantable sort qui devait le frapper ainsi qu'un malheureux et courageux capitaine? — A cette question, Mme de Thiélys, qui a posé l'art de la chiromancie à la hauteur d'une véritable science et que Dumas honora de son amitié, comme nue par un ressort et très émue, me dit: — Oui, monsieur, c'était un soir de l'hiver dernier. Je dinai chez le docteur Tripier, le célèbre médecin électricien et ami lui aussi de notre inoubliable Alexandre Dumas. Il y avait là le docteur Favre ami également de Dumas; le docteur Paquelin; le colonel prince de Polignac, le docteur Dupoux et quelques dames dont je ne me rappelle pas les noms, tous amis du marquis de Morès, et le marquis lui-même.

Après le dîner, nous sommes allés au salon et avons fait de la chiromancie; les dames, bien entendu, ont montré leurs propres mains. Après, les messieurs. — Et c'est moi qui ai demandé au marquis de Morès de bien vouloir me laisser voir sa main; car examiner la main d'un homme m'est déjà à tant d'événements constituant pour moi une fort belle étude. — Je le vois encore accoudé sur la cheminée du salon, et je me rappelle mon émotion en voyant la mort écrite d'une façon violente dans la main droite, la main de la volonté. — Je demandai au marquis: — Dans je dire tout? — Certainement, madame, me répondit M. de Morès d'une façon charmante; sans cela, ce n'est plus intéressant. — Eh bien, vous avez la mort violente, mort horrible, mort en voyage, de votre fait, parce vous le voulez, et cela, à quarante-deux ans! Votre main gauche, au contraire, qui est la fatalité, indique les honneurs, la réussite et une santé mer-

LE MINISTRE CRAMPON

Sir Charles Tupper se cramponne toujours et la *Gazette* nous annonce qu'il en a encore pour deux ou trois jours. De son côté, le *Herald* croit que les vaincus du 23 juin déménageront demain. Sir Charles a eu samedi une entrevue de deux heures avec le gouverneur-général et l'on croit qu'ils ont discuté la question des nominations *post mortem*. Lord Aberdeen aurait refusé, dit-on, de donner sa sanction à toutes les nominations à moins d'urgence et cela dérangeraient vivement les calculs de la famille Tupper.

Dans les cercles politiques généralement bien informés, on est convaincu que M. Laurier sera appelé demain après-midi par le gouverneur-général à former un cabinet. Il acceptera cet honneur et demandera immédiatement sans doute une proclamation ajournant à deux ou trois semaines les chambres convoquées pour jeudi de la semaine prochaine.

Si sir Charles Tupper s'était soumis de bonne grâce au verdict du 23 juin, il aurait démissionné la semaine dernière et M. Laurier aurait eu le temps de former son cabinet et d'aller se faire réélire avec ses collègues.

LE PERE GRENIER ET M. LAURIER

La *Presse* et le *Monde* ont insulté au patriotisme du Rév. Père Grenier qui a terminé un discours, lors de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste à Québec, en criant «Vive Laurier!»

La meilleure réponse à faire à nos confrères est de citer le texte des paroles prononcées par le Père Oblat en cette circonstance, et chacun ainsi pourra se convaincre que celui-ci a tenu un langage parfaitement digne et noble. Lisez: — Nous prions donc, pour que l'hon. M. Laurier et tous ceux qui demain seront chargés de présider à nos destinées, rendent justice à l'âme et à la foi de nos frères de la Manitoba, qu'ils joignent de tous les avantages que nous accordons à nos frères séparés dans la foi, dans la province de Québec. Rien de plus juste, rien de plus raisonnable, rien de plus conforme à la constitution.

«Ce matin, on nous a prêché l'union, on nous a dit que l'union fait la force. Eh bien! Vive Laurier! Vive les écoles catholiques de la Manitoba! Vive notre belle langue française que nous avons apprise que nous voulons conserver jusqu'à notre dernier soupir.»

UN HOMME D'AFFAIRES

Un journal tory d'Ontario faisait l'autre jour le reproche à M. Laurier d'être un avocat et non un homme d'affaires. Mais, le même journal ne s'était jamais plaint de ce fait chez sir John Macdonald et sir John Thompson qui étaient avocats eux aussi.

M. Laurier, dans son programme, a montré qu'il était homme d'affaires; il veut réduire les dépenses et les taxes, il veut administrer économiquement le pays et suivre une politique qui améliorera le sort des masses; il veut apporter à la gestion de la chose publique l'attention et la prudence qu'un bon marchand apporte à son propre commerce. Cela nous suffit.

M. Laurier est assez homme d'affaires pour avoir compris que le système des déficits, en honneur sous le régime conservateur, mène au désastre et que lorsqu'on dépense systématiquement et régulièrement plus que l'on ne retire, c'est faire de la banqueroute au jour le jour.

Nous préférons un homme d'affaires dans le genre de Laurier que dans le genre de Tupper. Le chef libéral s'est toujours dévoué et sacrifié pour son parti et son pays et le chef conservateur n'a travaillé que pour lui-même et pour s'enrichir dans la politique.

CHRONIQUE DU LUNDI

Il n'est pas étonnant que l'ancien continuel ait gardé pendant si longtemps sur notre civilisation des préjugés bizarres, quand près de nous, dans notre république, on écrit sur nos mœurs et sur nos habitudes de colossales et ridicules inexactitudes.

Jugez-en plutôt par cet entrefilet-ci que je traduis littéralement d'un journal de Chicago: «La cérémonie d'un mariage parmi les Canadiens-Français est toujours accompagnée de très singulières coutumes. «Après la messe nuptiale, par exemple, qui a lieu le matin, les mariés et les invités montent en voiture et vont rendre visite à toutes leurs connaissances, après quoi ils retournent de nouveau à l'église pour entendre les vêpres.»

Oh! pas si dévot que ça les Canadiens. D'ailleurs, pour entendre les vêpres, il faudrait que le mariage eut lieu un dimanche et chez nous, on n'épouse pas ce jour-là. Mais continuons: «Le repas de noces se prend le soir. (Quelle fin canine on doit alors éprouver!) Une fois le dîner terminé, tout le monde se lève, excepté la mariée qui doit garder son siège. Alors un des invités lui demande: «Qu'attendez-vous, madame? et elle répond: «Je ne puis marcher car on m'a volé mon soulier.»

«Des bras robustes enlèvent l'épousée sur sa chaise et la déposent au milieu de la salle. Puis, un faux marchand de chaussures, grotesquement vêtu, fait son entrée et s'agenouillant devant la mariée, dépose à ses pieds toute sa pacotille qui se compose surtout de vieilles bottines. «Au milieu de tout ce fouillis, on retrouve enfin le soulier égaré, mais pour le ravoir, il faut payer un gage et c'est le marié qui d-it s'acquiescer. Ce qu'il fait toujours de bonne grâce. Cependant, il lui faut faire bonne garde car on va ainsi dérober le chapeau, le manteau et jusqu'à la mariée elle-même qu'il devra à tout rôle rattraper par un gage...»

Et voilà comment on écrit l'histoire! C'est sans doute quelque fin fin, qui, sans quitter son cabinet de travail, aura concocté cette fable que ses crédules compatriotes croient les yeux fermés et que les journaux auront payés de ronds dollars.

Et penser que dans toute cette histoire il n'y a rien, de près ou de loin, qui ait le moindre ressemblance avec la vérité! Les yankees, eux, avaient cela avec un flegme parfait. Allez leur dire qu'ils sont mal informés! Ah! bien oui, c'est un des leurs qui l'a dit, c'est écrit dans leurs journaux, ils haussent les épaules et vous sentez que devant ces preuves, vous aurez éternellement tort.

Les jeunes frères qui envoient leurs bébés à la promenade ne devraient pas en confier la garde à la première bonne venue. J'en ai déjà parlé l'année dernière, et je le répète encore cette année, après avoir vu dans une avenue, qui conduit au square St. Louis, un petit chérubin malmené par une de ces mercenaires.

J'ai gardé de cette scène la plus pénible impression et la figure triste et apeurée du pauvre souffre-douleur me hante depuis ce temps. L'enfant ne criait pas mais de grosses larmes, — de ces larmes d'enfant si sincères et si touchantes, — roulaient sur ses joues et tout dans sa physionomie semblait dire: A quoi bon protester! c'est mon bonheur de tous les jours!

Et la mégère, qui dissimulait un mauvais cœur sous un extérieur des plus engagés, sec nait brutalement le bébé par ses frêles épaules, rajustait avec brusquerie son bonnet blanc sur ses cheveux et le menaçait du doigt: — Si tu peux grouiller à c'te heure! J'aurais éprouvé un plaisir infini à lui faire une verte semonce, mais j'ai réfléchi

Un médecin vraiment Français

Un de Gaulois, à Strasbourg, le docteur Stoltz, dont les Allemands savaient tous les souvenirs indignés. Le bombardement de sa ville lui avait laissé au cœur une plaie ouverte: «ils se mettaient, écrivit-il, hors l'humanité.»

Si bien que cette parole était restée dans la mémoire de tous. La femme d'un haut fonctionnaire allemand était dans un état désespéré, mais on n'osait s'adresser au docteur à cause de sa phrase vengeresse. Stoltz, prévenu, sur la fonctionnaire, dit: «Je suis médecin, les malades n'ont pas de nationalité pour un médecin.»

La malade fut guérie après des soins prolongés. Le docteur demanda cinq francs d'honoraires. — Cinq francs! s'exclama l'Allemand. — Et le praticien n'accepta rien de plus, pas même une fort belle trousse qu'on lui offrait.

L'histoire, divulguée, fit sensation dans le monde allemand, qui avait le vif désir de conserver le docteur à la Faculté de médecine de Strasbourg. On hazarda quelques ouvertures auxquelles il répondait simplement: — Je ne peux pas prononcer le latin à l'allemand. Mon cœur me le défend. — On comprit — et l'on se tint coi.

Au son de la "Carmagnole"

De l'Eclair: Les membres de la "Société du baptême civil et de propagande d'athéisme" sont partis hier matin pour la "bataille familiale" qu'ils offrent chaque année à la jeunesse libre-penseuse de Paris. L'objet de l'excursion était le bois de Saint-Prix où, l'excursion ayant emporté ses victuailles, dit le programme, aura lieu le déjeuner champêtre et un bal en plein air.

A neuf heures, une vingtaine d'athées" réunis devant la Maison du peuple, sont montés dans un break de course. Le ci-

qu'après mon départ, elle eut passé sa rage sur l'enfant et il en avait bien assez le compte de cette observation.

LES SUBVENTIONS AUX CHEMINS DE FER

Importante décision du gouvernement provincial

Extension de délai jusqu'au 31 décembre 1898

Le gouvernement de Québec vient de décider d'accorder aux compagnies de chemins de fer subventionnées par les précédentes administrations provinciales, un délai pour la construction de leurs voies ferrées, car ces compagnies n'ont pu remplir les conditions de la subvention dans le délai prescrit par la loi.

On sait qu'en vertu d'une loi passée sous le gouvernement Taillon, toute subvention aux compagnies de chemin de fer dont les travaux de construction n'étaient pas terminés le 30 juin dernier, devenait caduque après cette date. Or, comme bon nombre de ces compagnies ne se sont pas conformées à la loi, le gouvernement a jugé à propos de leur venir en aide en étendant le délai de construction jusqu'au 31 décembre 1898.

On se rappelle qu'à la dernière session, lorsqu'il s'est agi de la troisième lecture de la loi amendement la loi 38 Vic. chap. 2 concernant les subventions aux chemins de fer, M. le Dr Carrier a proposé, secondé par M. Chicoyne, un amendement qui exprimait l'espoir suivant: «Cette Chambre espère que le gouvernement n'empruntera pas les moyens de protéger, par une extension de délai, les compagnies sérieuses qui ont donné des preuves de leur bonne volonté en dépassant des sommes considérables pour la continuation de leurs chemins de fer et qui sont certainement en état de compléter leurs entreprises dans un délai convenable.»

Cet amendement a été adopté. Le gouvernement, dit l'*Evénement*, a cru de son devoir de se conformer au désir de la législature en adoptant, cette semaine, un ordre en conseil accordant aux compagnies suivantes l'extension de délai mentionnée plus haut: Pacific et Pacifique. Baie des Chaleurs. Québec, Montagnery et Charlevoix. Ottawa et Gatineau. Montagne d'Oxford. Vallée Est du Richelieu (continuation du chemin de fer des comtés de Québec et Lac St Jean. Grand Nord (Parry Sound).

FAUSSE NOUVELLE

Le Grand Tronc ne renverra pas les Canadiens à son service

Toronto, 6. — L'anxiété la plus vive se prêtait hier sur les visages des employés du Grand Tronc par la publication d'une nouvelle dans le *World* disant que le géant général de la ligne avait décidé de renvoyer un grand nombre de Canadiens au service de la compagnie pour les remplacer par ses protégés des Etats-Unis. La nouvelle parait en fait l'œuvre de l'*American Standard*, système pour diriger le fonctionnement du service des trains inconnus aux employés actuels de la ligne. Cette nouvelle vient d'être démentie par M. Hays à qui l'on a télégraphié à New York.

Tout au contraire a répondu M. Hays, si nos espérances cette année se réalisent, c'est mon intention d'employer un plus grand nombre de Canadiens que jamais.

PRENEZ-EN DE SUITE

Si vous vous êtes refroidi et que vous commencez à tousser, quelques doses de *Bonne Rumeur* remettront vos organes en ordre en paralysant les germes du mal. Souverain contre le rhume, la toux, la grippe, l'enrouement et la bronchite, le *Bonne Rumeur* n'a pas de rival pour le traitement des affections de la gorge et des poumons. En vente dans toutes les pharmacies, 25c les 16 doses. 113-2

Achetez le buste de M. Laurier.

M. Léon Daudet vient d'introduire un référendum pour faire voter l'incident.

L'affaire est venue, hier, devant M. le président Beaudoin. Après observations de Me Raveton, avocat, pour M. Léon Daudet, et de Me Andouin, avocat, pour madame Jeanne Hugo, M. Beaudoin a décidé que M. Léon Daudet aurait son fils, cette année, du 20 août au 20 septembre.

Appel comme d'abus

De l'Eclair: On sait que le gouvernement a déferé l'archevêque de Cambrai au conseil d'Etat, en raison des encouragements publics donnés par ce prélat aux membres de son clergé qui ont organisé des processions en violation d'arrêts municipaux.

Voici maintenant qu'un certain nombre d'ecclésiastiques, condamnés par les tribunaux pour la part qu'ils ont prise à ces processions, en appellent également au conseil d'Etat, d'une condamnation qu'ils considèrent à bon droit comme arbitraire. L'initiative de ce curieux «appel comme d'abus» revient aux curés des six paroisses de Montpelier. C'est ce que l'on peut appeler la réponse du berger à la bergère.

Elections sénatoriales

De l'Eclair: Des élections sénatoriales ont eu lieu le 21 juin dans deux départements. En voici les résultats: AUBE Premier tour. — Rambourgt, ancien député, président du conseil, républicain progressiste, 301; Pinel, ancien maire de Bar-sur-Seine, radical-socialiste, 228; le docteur Martinet, conseiller général, radical, 136; Pedron, collectiviste révolutionnaire, 16.

Deuxième tour. — Rambourgt, progressiste, élu, 413; Pinel, radical-socialiste, 250; Pedron, collectiviste, 12. Il s'agissait de remplacer le colonel du génie en retraite Tézenas, républicain, de-

MAISON DU

Bon Marche

267 St-Laurent.

Etoffes à Robes

Notre Spécialité.

Cette semaine sera encore une semaine avantagée pour ceux qui visiteront notre établissement.

Nous sacrifierons cette semaine un gros lot de coupons à 50 POUR CENT DU REDUCTION comprenant:

Etoffes à Robes Noires et de Couleurs

Indienne, Mousseline, Broderie, Tweed.

Special

1 lot de Crêpon noir tout laine, 42 pouces, valeur 65c, cette semaine 35c.

25 pièces de Lustrine noire pour doublure de jupe 15 à 18 la verge, cette semaine 5c la verge.

Toile à verres carrément et un bré, réduit à 4/10 la verge.

Toile à Serviette avec bord rouge 24 pouces de largeur valant 15c réduite à 10c.

La balance de nos chemises Régatta pour hommes, de 75c et \$1.00, pour 35c.

Tweed, valeur extra, tweed canadien tout laine de 50c et 75c pour 25c, 30c et 40c.

AVIS AUX MODISTES!

2,000 vgs de batt-e en coupons, valant de 15c à 20c, pour 5c et 10c seulement.

N.B.—Notre attention spéciale pour les commandes par la maille.

[Maison du Bon Marche.]

J. R. PAQUIN & CIE

267 rue St-Laurent.

VENTE DU MOIS DE JUILLET

De Tapis, Rideaux et Paillassons, Nattes d'Eté, Meubles et Literie.

Cette vente sera continuée durant ce mois, afin de donner aux personnes qui sont aux places d'eau, l'occasion de meubler leurs demeures permanentes pour l'automne.

THOMAS LIGGET 1884 rue Notre-Dame, MONTREAL ET OTTAWA.

ANDREW YOUNG

Ingenieur, Machinistes et Forgeron

11, 13 et 15 RUELE BUSBY

SHAWING, HANGERS, PULLERS. Telephone 3544.

Hotel Riendeau

En face de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice, quelques pas des bateaux et des gares de chemin de fer

55 et 60 l'Ince Jacques-Cartier MONTREAL

COURRIER

DE FRANCE

Le monument de Jules Ferry à Saint-Dié

Les députés des Vosges, le maire de St-Dié, le préfet des Vosges ont été récemment par le président du conseil qu'ils ont invité à présider l'inauguration du monument de Jules Ferry à St-Dié.

M. Méline a accepté; il a arriver à St-Dié le samedi 25 juillet, à 4 heures; il sera accompagné de MM. Barthou, Hambaud et Hanotaux. L'inauguration aura lieu le lendemain 26.

Voyages Scolaires

De Gaulois: Plusieurs députés ont l'intention de déposer un projet de loi ayant pour but d'étendre aux établissements d'instruction dépendant directement du gouvernement, la faveur dont jouissent déjà les écoles de la Ville de Paris. On sait que ces élèves reçoivent, tous les ans, pendant les vacances, faire un voyage instructif et agréable dans les principaux centres de la France.

Au ministère de l'Instruction publique, on déclare que ce projet rencontrerait auprès du gouvernement le plus favorable accueil.

Jusqu'à présent, il n'a été fait que peu de chose dans ce sens. Un professeur du lycée Louis-le-Grand avait bien proposé d'emmener ses élèves en voyage; il le projetait de se rendre en Russie; mais le ministre ne disposait pas de fonds pour donner suite à de telles propositions.

M. Léon Daudet vient d'introduire un référendum pour faire voter l'incident. L'affaire est venue, hier, devant M. le président Beaudoin. Après observations de Me Raveton, avocat, pour M. Léon Daudet, et de Me Andouin, avocat, pour madame Jeanne Hugo, M. Beaudoin a décidé que M. Léon Daudet aurait son fils, cette année, du 20 août au 20 septembre.

Appel comme d'abus De l'Eclair: On sait que le gouvernement a déferé l'archevêque de Cambrai au conseil d'Etat, en raison des encouragements publics donnés par ce prélat aux membres de son clergé qui ont organisé des processions en violation d'arrêts municipaux.

Voici maintenant qu'un certain nombre d'ecclésiastiques, condamnés par les tribunaux pour la part qu'ils ont prise à ces processions, en appellent également au conseil d'Etat, d'une condamnation qu'ils considèrent à bon droit comme arbitraire. L'initiative de ce curieux «appel comme d'abus» revient aux curés des six paroisses de Montpelier. C'est ce que l'on peut appeler la réponse du berger à la bergère.

Elections sénatoriales De l'Eclair: Des élections sénatoriales ont eu lieu le 21 juin dans deux départements. En voici les résultats: AUBE Premier tour. — Rambourgt, ancien député, président du conseil, républicain progressiste, 301; Pinel, ancien maire de Bar-sur-Seine, radical-socialiste, 228; le docteur Martinet, conseiller général, radical, 136; Pedron, collectiviste révolutionnaire, 16.

Deuxième tour. — Rambourgt, progressiste, élu, 413; Pinel, radical-socialiste, 250; Pedron, collectiviste, 12. Il s'agissait de remplacer le colonel du génie en retraite Tézenas, républicain, de-

cédé, réélu sénateur en 1894 par 455 voix contre 198 à M. Martinet, conseiller général, radical. VOISGES Le docteur Parisot, conseiller général du Thillot, républicain modéré progressiste, élu, 587; le docteur Joyeux, conseiller général de Mirceourt, républicain libéral, 312; Martin, ancien maire de Gérardmer, libéral, 69; Jean Claude Parisot, ancien maire de Dogueville, républicain, candidat agricole, 11.

Il s'agissait de remplacer M. Kiener, républicain, décédé, réélu au premier tour en 1891 par 658 voix contre 173 à M. de Ravin, conservateur, ancien député, sur 932 votants.

De l'Eclair: Le dimanche 21 juin, on a procédé à un scrutin de ballottage pour l'élection d'un député dans la 1^{re} circonscription du 4^e arrondissement de Paris. En voici le résultat: Gabriel Deville, socialiste, élu..... 3,822 Besnard, rép. ind..... 1,600 Levasseur, rép. socialiste..... 742 Bondin, rép. indépendant..... 182

Il s'agissait de remplacer M. Barodet

LA PATRIE

La Cie de Publication de LA PATRIE Administration et rédaction 77 et 79 RUE ST-JACQUES

ABONNEMENT Edition Quotidienne... Edition Hebdomadaire...

ANNONCES (Nouveaux Agats) Première insertion... Deuxième insertion...

LA PATRIE. Montreal, Canada. M. D.—Les manuscrits refusés ne sont pas rendus.

TELEGRAPHIE

LA SITUATION EN ORIENT

Une crise sérieuse est imminente

La Canée, 6. — Georgi Berovitch pacha, prince de Samak, le nouveau gouverneur général de Crète, a proulongé dans l'île...

Londres, 6. — M. Georges Curzon, secrétaire parlementaire des affaires étrangères, a déclaré vendredi, à la chambre des communes, que la Porte avait consenti à prendre immédiatement les mesures proposées par les puissances en vue du rétablissement de l'ordre dans l'île de Crète.

Le New-York Herald publie les deux dépêches suivantes reçues par le Commercial Cable :

Constantinople, 6. — L'Assemblée nationale de l'île de Crète se réunira au mois de novembre.

La proclamation de l'iradé du sultan a causé une excellente impression à la Canée. C'est un succès pour l'iradé pacha, le ministre des affaires étrangères. La Porte s'est mise d'accord avec les puissances pour pacifier la Crète et mettre un terme à la fomentation systématique des désordres.

Les Kurdes et les Arméniens qui se livrent au pillage dans les environs de Van sont chassés par les troupes turques vers la frontière russe.

Philippopolis, 6. — Les consuls étrangers transmettent à leurs gouvernements respectifs des rapports pessimistes sur la façon dont les hostilités sont conduites en Crète. La situation qu'ils dépeignent est telle que si la Porte persiste dans les mêmes errements, on peut s'attendre à ce que les navires de guerre étrangers débarquent leurs troupes.

Le patriarche arménien Izmirlian, archevêque de Constantinople, a offert sa démission. De nouveaux désordres paraissent inévitables.

Les bataillons turcs qui se sont mutinés à Djeddah parce qu'ils n'avaient pas reçu de paye depuis deux ans ont déserté avec armes et bagages. La Porte ne disposait d'aucune troupe pour réprimer cette révolte.

En prévision de complications, en Grèce, en Macédoine et en Syrie, la Porte se dispose à mobiliser tous les corps "redif". Les Druzes insurgés ont repoussé l'attaque d'une colonne turque qui a eu dix-huit de ses officiers tués.

En raison de plusieurs ambassadeurs qui ont une crise sérieuse est imminente. Les représentants des puissances doivent demander bientôt à la Porte de cesser les hostilités en Crète.

L'INSURRECTION CUBAINE

Les rebelles subissent des pertes considérables

La Havane, 6. — La peine de mort prononcée par le conseil de guerre de la Havane contre Louis Mazzorana, un sujet anglais pris récemment les armes à la main, a été commuée par la reine régente en celle des travaux forcés à perpétuité.

On annonce de Matanzas la capture d'un lieutenant vénézuélien, Pedro Gonzales, qui combattait dans les rangs des insurgés, et du chef rebelle Miguelini. Tous deux seront traduits en conseil de guerre.

Un train de marchandises a été arrêté et pillé par les insurgés sur la ligne de Juraguá, qui appartient à des Américains.

La Suela annonce que l'exportation des bananes de Gibora et de Baracoa a été interdite par le gouvernement. Les autorités ont lieu de penser que les bateaux employés au transport de ces fruits servent en même temps à introduire régulièrement dans l'île des armes et des munitions destinées aux insurgés. On a la mesure prise par le gouvernement.

Le capitaine de guerrillas Oryan annonce qu'un millier de rebelles commandés par Salvador Rios a attaqué sa compagnie dans les environs de Las Muchachas. Les rebelles ont ouvert un feu meurtrier et ont chargé vigoureusement à diverses reprises.

Les guerrillas, malgré une vigoureuse résistance, ont été écartés par le non-aveu. A l'exception de trente hommes qui ont réussi à battre en retraite le reste de la compagnie a été mis hors de combat. Le capitaine Oryan ajoute que les rebelles, de leur côté, ont essuyé de grandes pertes.

Deux cent cinquante cavaliers espagnols se sont trouvés en présence, à Santa Barbara, dans la province de la Havane d'une troupe de milice insurgée commandée par Zayas et Castillo. Malgré la supériorité du nombre les Espagnols ont dispersés les rebelles après leur avoir infligé des pertes considérables. On croit que Carlos Aguirre, cousin du chef insurgé, est parmi les tués. Les Espagnols ont eu un officier et douze soldats blessés.

L'ESPAGNE ET CUBA

On reprend les débats au Sénat

Madrid, 6. — Les débats ont été repris au Sénat, dans la séance d'aujourd'hui, sur la question cubaine mise à l'ordre du jour par le maréchal Martinez Campos. M. Abarca a fait l'éloge de la conduite du maréchal à Cuba et a vivement critiqué la politique adoptée par le général Weyler.

M. Castellanos, ministre des colonies, a déclaré qu'un projet consistant à réformer pour Cuba avait été élaboré et que le gouvernement était prêt à l'appliquer au moment opportun.

M. Giron, libéral, a de nouveau critiqué l'attitude des Etats-Unis et a reproché au gouvernement la faiblesse dont il a fait preuve en présence des Américains.

LE VEIL DE LA POTENCE

Qui chomait depuis vingt ans à Constantinople Double exécution capitale

Constantinople, 6. — Une double exécution capitale a eu lieu ce matin à Constantinople. Personne n'avait été prévenu de cette fin tragique d'un procès criminel assez retentissant et personne ne parait l'attendre, car depuis plus de vingt ans la potence chomait. Abdul Hamid signait la grâce de tous les condamnés à mort, soit qu'il eût l'horreur de sa responsabilité de justicier suprême, maître incontesté de la vie de ses sujets, soit qu'il craignît d'armer contre le pouvoir des haines irréconciliables. Les prisonniers, mal gardés, ont laissé échapper plusieurs de ces assassins graciés, puis rachetés par leur famille à des géoliers infidèles ; les terres insalubres de l'exil et les divers accidents de la navigation ont procuré à d'autres une mort moins retentissante que celle dont le bourreau dispose.

La clémence officielle ne s'est pas exercée en faveur des Arméniens Toros Ogloz Ousep dit Garabet et Agap Ogloz Kevork dit Léon, accusés d'avoir tué en pleine rue de Galata, l'agent de police Khalil Effendi, qui les poursuivait pour avoir écrit des lettres de menaces ou de chantage à un de leurs riches compatriotes.

On a, dans les Etats modernes, raffiné les exécutions jusqu'au point d'avoir l'air d'ajouter moins d'importance au fait même de donner la mort qu'aux moyens de la donner. En Turquie on ne s'embarrasse guère de tant de sentimentalité. On procède d'une façon primitive et parfaitement inhumaine. Garabet a été exécuté de prison le matin, à trois heures, conduit à pied à travers Stamboul et pendu à un poteau quelconque auprès du grand pont de bois, sur la place la plus fréquentée de la ville. Autour de la potence improvisée, il y avait que quelques fonctionnaires, des agents de police et pas de troupe. Jusqu'au lever du soleil, on a pu voir la face convulsée de Garabet, sans voile et dominant à peine les têtes d'une foule médiocre et indifférente. Son complice, Léon, n'a pas eu une plus belle mort : presque à la même heure, on l'accrochait le long d'un mur dans un autre coin de Stamboul.

LE 4 JUILLET

Célébré par les Américains à Londres

En accident à Buffalo

Londres, 6. — La société américaine de cette ville a donné un banquet le 4 juillet dans la spacieuse salle du théâtre Criterion et l'ambassadeur Bayard présidait les agapes.

La salle était richement décorée de drapeaux et d'emblèmes américains et 221 députés étaient présents parmi lesquels se trouvaient l'hon. James Bryce, M. P., sir Richard Webster, M. P., les reverends D. H. Green et M. D. Hoge, C. H. Stoddard, F. E. Scovel et sir William Windley. L'ambassadeur Bayard a présenté un toast à la Reine et a prononcé un magnifique discours. Sir Richard Webster s'est ensuite levé pour proposer la santé des Etats-Unis, puis a fait l'éloge du président Cleveland en le terminant par trois hourras pour les Américains.

Le président a ensuite présenté la santé "Le jour que nous célébrons" qui a été bu au milieu d'un enthousiasme complet, puis les convives se sont séparés emportant avec eux un magnifique souvenir de cette fête.

Buffalo, N. Y., 6. — Le 120e anniversaire de la déclaration de l'indépendance des Etats-Unis a été célébré dans toutes les principales villes américaines. Toutes les rues étaient pavées et il y a eu parades, processions, etc.

Bridgewater, Vt., 6. — Pendant la célébration du 4 juillet, un canon a fait explosion et un nommé Charles Miner, âgé de 30 ans a été tué sur le coup et J. Wood Ward, Robert Southgate et William Carodrey ont été grièvement blessés. Douze autres personnes ont reçu de légères blessures.

ELOGES DU CANADA

Dévolement d'un monument à Buffalo, N. Y.

Buffalo, N. Y., 6. — Hier, un monument a été dévoilé au parc Mendow à la mémoire des héros de 1812, et la cérémonie a été des plus solennelles. Le discours de circonstance a été prononcé par l'hon. Sherman S. Rogers qui dans le cours de ses remarques a fait l'éloge du Canada dans des termes flatteurs.

Un grand nombre de personnes étaient présentes et la cérémonie a eu lieu avec les honneurs militaires.

SUR LA COTE NORD

Encore une famille qui meurt de faim

Sept cadavres trouvés

Qui saura jamais tous les drames qui se déroulent dans les immenses solitudes de Labrador canadien. De temps en temps, les os de quelques-uns parviennent jusqu'à nous, mais ce ne sont là que ceux que l'on découvre par hasard. Combien d'autres restent le secret du désert ?

Un abonné nous écrit le récit suivant de la triste fin d'une famille sauvage, dont le chef s'appelait Jérôme Cretnan.

Les cadavres des membres de cette infortunée famille, au nombre de sept, ont été trouvés dans les bois par des chasseurs de Montie. Ils se trouvaient, plus près des postes de la compagnie de la Baie d'Inudson que de ceux de la Côte Nord.

Ils sont morts d'inanition, comme en fait foi le journal que l'on a trouvé sur eux.

Comme les autres Na'kouapi, Cretnan partit l'automne dernier pour la grande chasse dans les profondeurs de la forêt.

La chasse fit défaut et la famille se trouva pris au dépourvu en pleine forêt.

Trop éloigné des postes de la Côte Nord et ne voulant pas recourir à ceux de la Baie d'Inudson de crainte de se faire repérer, ce qui arrive toujours, elle résolut de camper à cet endroit, dans l'espérance que quelque gibier viendrait à passer par portée. L'attente fut vaine, on n'eut pas même l'occasion de tirer un coup de fusil.

COLONIAL HOUSE Place Philippe.

Tous nos Chapeaux Pour Dames, A Moitié Prix.

Tous nos Parasols Garnis en Dentelle, A Moitié Prix.

CORSETS d'Eté en Net à 49c.

HENRY MORGAN & CO., MONTREAL.

DES PLAINTES Ne sont jamais portées sur la mauvaise qualité du zinc dans les planches à laver

SOLID BACK GLOBE DE EDDY.

Elles ne sont pas en fer blanc. Le dos est d'un pouce d'épais, et est inséré avec du zinc dans les côtés. Elles font les meilleures planches à laver qu'on puisse imaginer et nous les garantissons.

LA CIE. E. B. EDDY, Limitée, HULL, CANADA.

CHERCHER LA TRILBY

DEMANDEZ LA TRILBY La Nouvelle CIGARETTE, Manufacturée par J. M. FORTIER.

PEINTURE A PLANCHER

SEPT ANS DE FABRIQUE. P. D. DODS & CIE, Propriétaires. Ateliers de Peintures et Vernis Island City 188 et 100 RUE MCDILL

L. R. MONTBRIANT Architecte et Mesureur

BUREAU 230 St-André MONTREAL

THEO. DAoust ARCHITECTE

103 Rue St-Frs-Jacques Bâtiments du Séminaire MONTREAL

J. EMILE VANIER INGENIEUR-CIVIL, AMPUTÉ

107 Rue Saint-Jacques En face du Carré de la Place d'Armes. Douze ans de BREVETS D'INVENTION. Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger

R. WILSON SMITH COURTIER EN DEBENTURES

1724 rue Notre-Dame, Montréal.

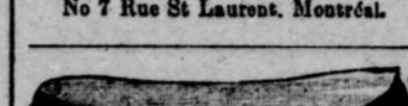
Nouveaux procédés américains

PLOMBAGE DE DENTS En porcelaine et en verre, plus résistante que le métal, imitant parfaitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra large. Nouveaux procédés pour plombes et extractions dentaires sans douleur.

A. S. Brosseau, L. D. S. No 7 Rue St Laurent, Montréal.



PERFECTION DANS LES DENTIERES Expression naturelle garantie

JUSTAGE parfait, OBTURATIONS, (plombage des dents) en or, argent, dentine, ciment, etc. INALTERABLES.

Extraction sans aucune douleur (gencives congelées.) H. PEPIN, Dentiste, 162 RUE ST LAURENT.

La Bière de Gingembre d'Adam. Pour faire une délicieuse boisson, bonne pour la santé, très peu coûteuse.

RECETTE Extraits d'Adam's Ginger Beer... Une bouteille Levain de Fichtman... Deux livres Sucre... Une demi once Vanille... Deux gallons.

Disoudre le sucre, la crème de tartre et le levain dans l'eau, ajouter l'extrait et mettre en bouteille et boucher avec un bouchon en caoutchouc. Laisser reposer pendant vingt-quatre heures jusqu'à ce que la boisson fermente, puis mettre-la sur la glace et elle sera pétillante et délicieuse.

On peut se procurer la "Ginger beer" à toutes les pharmacies et épiceries au prix de 10 cents la bouteille ce qui fait une quantité de deux gallons.

VINGT-CINQ CENTS

Acheter une boîte de papier et d'enveloppes pour appareil contenant 50 feuilles et 50 enveloppes

VELLUM - CLEARBROOK, La meilleure valeur en Canada.

MORTON, PHILLIPS & CIE PAPIERS ET IMPRIMERIES, 1755 et 1757 rue Notre-Dame.

LA PLUS GRANDE Decouverte DU JOUR.

M. Z. BRABANT HERBORISTE PRATIQUE, Ancien élève du savant naturaliste Dr. A. Crevier, bien connu par ses nombreuses découvertes.

Vient d'obtenir du gouvernement un brevet pour la vente d'un nouveau remède pour la guérison de la toue mal-mal de matrice, cette triste affection qui fait et ruine la santé, cet organe d'une délicatesse et d'une sensibilité telles qu'on le considère comme le centre vital chez la femme.

Guérison sûre et certaine. Prix du remède 3.00. Consultations gratuites.

Z. BRABANT, HERBORISTE PRATIQUE, 2242 Notre-Dame, Montréal. Près de la rue Assommois

JOS. LAURENCE, ARS. ROBITAILLE LAURENCE & ROBITAILLE, Bois de Sciage et Charpente.

Coin des Rues Craig & St-Denis. En face du Carré Viger. BELL TELEPHONE 1488. MONTREAL

BOIS DE SCIAGE Pin, Frêne, Sapin, Bois blanc, Pin rouge, Marais, Goussier, Erable, Prun, Douglas Pine, etc., etc. Prix sec et de première qualité.

Bois préparé d'un pouce, Rayettes ou 7. Longueur et largeur assorties.

BOIS DE CHARPENTE Pin, Chêne, Epine, séché au soleil. Une spécialité pour bois préparé pour convertir à FAIX REDUIT.

T. Prefontaine & Cie Bureau principal: Près du Pont du Canal de la rue Napoléon.

G. DUFRESNE, Jr., & FRERE Marchands et Manufacturiers de BOIS DE SCIAGE No 2388 rue Notre-Dame, Montréal. Reclerles à Windsor Mills, P. Q. Téléphone No 134.

BOIS DE SCIAGE Bureau 615 Longueuil-Strade MONTREAL. Tel. Bell No 6678

G. D. PARIZEAU Canal Laclaire BUREAU No 6. Vieux-ville de Montréal. Tel. Bell 5305

A. SCOTTE & CIE. Ont transportés leur boutique au no 301 rue St Laurent, entre les rues St-Jacques et St-Laurent, ou ils ont ouvert un magasin de nouveautés, de lingerie, de modes, de chaussures, de bonneterie, etc., etc.

L. N. DENIS TAPISSERIE A BON MARCHÉ, 313 Rue St Laurent Montréal

FEUILLETON DE LA PATRIE

LES COMPAGNONS DU SILENCE

1re PARTIE - BELDEMONIO 21 (SUITE.)

La foule se compta. Le seigneur Onofrio et ses collègues manquaient. Mariotto reprit :

— Vers la tombée de la brune, un homme s'est présenté seul au pont de la Madalena. Fréquent assis après six gendarmes sont venus à lui. L'homme a montré la barque comme s'il eût voulu dénoncer les Anglais et le brigadier lui a donné une bourse. Puis ils sont descendus ensemble sous le pont. Des gens qui passaient quand la nuit a été toute noire, ont entendu un cri ; la barque s'éloignait à force de rames... On a couru. Sous le pont il n'y avait plus ni inconnu ni gendarmes, mais une mare de sang et un couteau avec trois mots latins gravés sur la lame : Agere non loqui.

— Mais voici la grande affaire, mes compagnons ! reprit Mariotto au moment où la foule allait l'acclamer de question, voici le vrai secret, et Dieu sait ce qu'il arriverait si quelqu'un allait conté la chose au palais Durin-Doria ! approchez-vous tout près et ouvrez l'oreille.

Point n'était besoin de ces précautions oratoires. La foule devorait d'envie ses paroles.

— Le prince Coriolani, poursuivait il a quitté le palais vers six heures. A sept heures, moi qui vous parle, je l'ai vu, de mes yeux vu, non point sous son costume d'altesses, mais déguisé en...

— Déguisé en quoi ? s'écria-t-on de toute part, parce que Mariotto s'était brusquement arrêté.

— Mais celui-ci semblait frappé de stupeur. On eût dit qu'il avait aperçu la tête de Méduse là bas dans l'ombre du violette Delfino. Il restait la bouche béante et les yeux grands ouverts. La foule impatiente se répétait :

— Déguisé en quoi ? déguisé en quoi ? Et, comme le regard de Mariotto demeurait fixé dans le noir, à l'embouchure du violette, tous les yeux prirent la même direction. On vit, de profil devant soi, et de plus près que la dalle héroïque, qui sautait se tenant à la place occupé maintenant par l'auditoire de Mariotto, entre le marin à la pipe d'écume et cet étrange personnage couché en rond comme une chétive. Beauco ? se demandèrent : — qui donc est celui-là ?

Quelques-uns échangeaient de rapides oisillades. Un seul prononça ce nom que nous avons entendu déjà :

— Beldemonio !

— Mais la vue de ce dénommé lui-même n'est point capable d'arrêter la fougue de la curiosité napolitaine. Les interrogations adressées à Mariotto recommencent et se croisent déjà, lorsqu'un cri bizarre domina tous ces bruits.

Ce cri, d'espèce particulière, il n'est pas un Parisien qui ne l'ait entendu. Auriol, le maître du saut périlleux, le lançait toujours à son entrée dans l'arène. Auriol l'avait emprunté aux bouffons napolitains : cri railleur et joyeux, faible et perçant qui semble sortir du gosier de bois d'une poupée.

— Alors on vit bondir, au-dessus des têtes qui se garaient de leur mieux, un corps souple, mais d'un considérable volume ; puis une créature prodigieuse, ayant ainsi franchi au vol le cercle des curieux, se prit à exécuter à l'intérieur du cercle des mouvements tout à fait fantastiques. Elle était retombée sur ses mains, la créature. Elle marchait les pieds en l'air et la tête horizontalement renversée. La foule, tous ces grands marabouts de Naples, la foule se mit à rire et dit : Bravo, saltarello !

Le saltarello, qui n'était autre que Cuenzo, notre clown de la fontaine, lança son cri et salua des deux pieds bien respectueusement ; puis bondissant sur la margelle et de la margelle dans la niche même d'une des vierges, il engagea ses pieds, je ne sais comment, sous une draperie de pierre et se renversa tout à coup, soutenu seulement par ses oreilles. La foule poussa un cri, d'effroi et d'admiration. Dans cette position, la tête du Saltarello était tout près de l'oreille de Mariotto. Il dit à voix basse ces seules paroles :

— Un mot de plus et ta femme est veuve !

Puis il se laissa choir sur ses mains dans le bassin, rebondit comme une balle élastique, fit le saut indien, le saut chinois, le saut périlleux sur la place, et, choisissant de tout la tête d'un facès, l'atteignit d'un élan sublime, y posa ses deux pieds, comme les enfants qui jettent un cheval fondu, et franchit de nouveau la haie curieuse par un saut de voltige exécuté à miracle. Le portefaix dit se fâcher, mais le saltarello avait déjà disparu.

— Et se renversa tout à coup, soutenu seulement par ses oreilles. La foule poussa un cri, d'effroi et d'admiration. Dans cette position, la tête du Saltarello était tout près de l'oreille de Mariotto. Il dit à voix basse ces seules paroles :

— Un mot de plus et ta femme est veuve !

Puis il se laissa choir sur ses mains dans le bassin, rebondit comme une balle élastique, fit le saut indien, le saut chinois, le saut périlleux sur la place, et, choisissant de tout la tête d'un facès, l'atteignit d'un élan sublime, y posa ses deux pieds, comme les enfants qui jettent un cheval fondu, et franchit de nouveau la haie curieuse par un saut de voltige exécuté à miracle. Le portefaix dit se fâcher, mais le saltarello avait déjà disparu.

— Et se renversa tout à coup, soutenu seulement par ses oreilles. La foule poussa un cri, d'effroi et d'admiration. Dans cette position, la tête du Saltarello était tout près de l'oreille de Mariotto. Il dit à voix basse ces seules paroles :

— Un mot de plus et ta femme est veuve !

Puis il se laissa choir sur ses mains dans le bassin, rebondit comme une balle élastique, fit le saut indien, le saut chinois, le saut périlleux sur la place, et, choisissant de tout la tête d'un facès, l'atteignit d'un élan sublime, y posa ses deux pieds, comme les enfants qui jettent un cheval fondu, et franchit de nouveau la haie curieuse par un saut de voltige exécuté à miracle. Le portefaix dit se fâcher, mais le saltarello avait déjà disparu.

— Et se renversa tout à coup, soutenu seulement par ses oreilles. La foule poussa un cri, d'effroi et d'admiration. Dans cette position, la tête du Saltarello était tout près de l'oreille de Mariotto. Il dit à voix basse ces seules paroles :

— Un mot de plus et ta femme est veuve !

Puis il se laissa choir sur ses mains dans le bassin, rebondit comme une balle élastique, fit le saut indien, le saut chinois, le saut périlleux sur la place, et, choisissant de tout la tête d'un facès, l'atteignit d'un élan sublime, y posa ses deux pieds, comme les enfants qui jettent un cheval fondu, et franchit de nouveau la haie curieuse par un saut de voltige exécuté à miracle. Le portefaix dit se fâcher, mais le saltarello avait déjà disparu.

— Et se renversa tout à coup, soutenu seulement par ses oreilles. La foule poussa un cri, d'effroi et d'admiration. Dans cette position, la tête du Saltarello était tout près de l'oreille de Mariotto. Il dit à voix basse ces seules paroles :

— Un mot de plus et ta femme est veuve !

Puis il se laissa choir sur ses mains dans le bassin, rebondit comme une balle élastique, fit le saut indien, le saut chinois, le saut périlleux sur la place, et, choisissant de tout la tête d'un facès, l'atteignit d'un élan sublime, y posa ses deux pieds, comme les enfants qui jettent un cheval fondu, et franchit de nouveau la haie curieuse par un saut de voltige exécuté à miracle. Le portefaix dit se fâcher, mais le saltarello avait déjà disparu.

— Et se renversa tout à coup, soutenu seulement par ses oreilles. La foule poussa un cri, d'effroi et d'admiration. Dans cette position, la tête du Saltarello était tout près de l'oreille de Mariotto. Il dit à voix basse ces seules paroles :

— Un mot de plus et ta femme est veuve !

Puis il se laissa choir sur ses mains dans le bassin, rebondit comme une balle élastique, fit le saut indien, le saut chinois, le saut périlleux sur la place, et, choisissant de tout la tête d'un facès, l'atteignit d'un élan sublime, y posa ses deux pieds, comme les enfants qui jettent un cheval fondu, et franchit de nouveau la haie curieuse par un saut de voltige exécuté à miracle. Le portefaix dit se fâcher, mais le saltarello avait déjà disparu.

— Et se renversa tout à coup, soutenu seulement par ses oreilles. La foule poussa un cri, d'effroi et d'admiration. Dans cette position, la tête du Saltarello était tout près de l'oreille de Mariotto. Il dit à voix basse ces seules paroles :

— Un mot de plus et ta femme est veuve !

Puis il se laissa choir sur ses mains dans le bassin, rebondit comme une balle élastique, fit le saut indien, le saut chinois, le saut périlleux sur la place, et, choisissant de tout la tête d'un facès, l'atteignit d'un élan sublime, y posa ses deux pieds, comme les enfants qui jettent un cheval fondu, et franchit de nouveau la haie curieuse par un saut de voltige exécuté à miracle. Le portefaix dit se fâcher, mais le saltarello avait déjà disparu.

— Et se renversa tout à coup, soutenu seulement par ses oreilles. La foule poussa un cri, d'effroi et d'admiration. Dans cette position, la tête du Saltarello était tout près de l'oreille de Mariotto. Il dit à voix basse ces seules paroles :

— Un mot de plus et ta femme est veuve !

Quelle sarabande allons-nous danser cette nuit ?

Un homme, qu'à première vue nous eussions pu prendre en vérité pour Pétrole, Paulus en personne, s'arrêta vis-à-vis de lui, un pen en dehors du cercle, il avait le chapeau sur les yeux, et son nortwest, ou twine de matelots anglais, avec le col relevé jusqu'au-dessus du nez. Ses yeux se cachèrent derrière des lunettes bleues. Cet homme fit signe de la main à Mariotto, qui lui répondit en montrant la rue de Delfino, derrière la fontaine.

— Allons, Mariotto, allons ! cria-t-il la foule, vas-tu nous faire coucher ici ? Mariotto pensa :

— Il y en aura plus d'un qui couchera cette nuit sur la dalle !

— J'y suis, mes vrais amis, reprit-il tout haut ; c'est cette saraballe qui nous a interrompus. Soyez tranquilles, vous ne perdrez rien, c'est moi qui vous le dis.

— Mais avant d'apprendre au lecteur comment fit Mariotto pour satisfaire son auditoire sans mettre sa femme en deuil de veuve, nous sommes forcés de suivre un instant ce personnage, déguisé en Peter-Paulus, qui se dirigeait d'un pas sourd et lent vers le violette Delfino. Au moment où il tournait la fontaine, la nuit se fit noire tout à coup autour de lui. Il n'y avait point de reverberés dans la rueille.

La Cie S. Carsley (Limitée) Plus Grand Magasin de Montréal 1705 à 1783 rue Notre-Dame MONTREAL

Demi-Jour de Fête Nous ferons nos magasins à ude heure les samedis durant juillet et août.

Vente à Bon Marché de Juillet La plus grande vente du genre au Canada faite une fois par année.

Aux Hommes d'Affaires Notre vente à bon marché du mois de juillet intéresse surtout les hommes parce que, premièrement en achetant de nous ils ont une variété illimitée à leur choix; deuxièmement, parce que durant cette vente ils peuvent acheter des habillements de très bonne qualité à beaucoup moins que la valeur régulière.

Aux Messieurs à propos de cette vente Durant l'été nos ventes à bon marché du mois de juillet sont de nos prix si bas qu'on ne pourrait pas concevoir l'importance de ce que nous vendons à ces prix.

Habillements Pyjama A \$1.00 Jamais offerts à ce prix jusqu'à présent. Costumes Pyjama en flanelle rayée de fantaisie, dans les dernières couleurs, avec brandebourgs coordonnés, pour hommes, prix régulier \$1.50

OMBRELLES A 19c Ombrelles en saten, couleurs de fantaisie pour enfants. A 49c Ombrelles en soie de couleurs avec manches de fantaisie pour dames; prix primitif \$1.50

Gants pour Dames A 5c Ligne spéciale de gants en Fil de Lino de couleur, pour dames, valeur extra à 25c la paire. A 12c Menottes noires, pure soie, pour dames, vendues tous les jours à 20c la paire.

Vêtements pour Petits Garçons 200 Habillements de petits garçons comme suit. Habillements de matelote en Serge bien-marin. Habillements de matelote en Tweed de fantaisie, et Habillements en Tweed, devant croisés, tous dans les dernières couleurs, bien faits et ajustant parfaitement, grandeur pour petits garçons de 3 à 9 ans, à écouler à 33c p.c. d'occupe sur les prix marqués.

La Cie de S. Carsley LIMITEE 1765 à 1783 rue Notre-Dame, MONTREAL

LIGUE DES PATRIOTES Une assemblée semi-annuelle à Fall-River Une assemblée assez nombreuse des membres de la Ligue des Patriotes de Fall-River, Mass., a eu lieu et plusieurs affaires importantes ont été réglées.

Le rapport des experts nommés pour vérifier les comptes de la société, pour les derniers six mois, a été lu et accepté. Durant le semestre qui s'est terminé le 30 juin, les recettes diverses se sont élevées à \$4,150.75, ce qui, ajouté à \$1,259.25, que la société avait en trésor, au semestre précédent, forme un total de \$5,409.10.

A PROPOS DE CONCOURS La nomination de professeur adjoint à la chaire d'Hygiène. Notre concours a provoqué du mécontentement.

La Clinique dans son dernier numéro publie un "Editorial" qui intéresse à un haut degré la profession médicale.

Aux Messieurs à propos de cette vente Durant l'été nos ventes à bon marché du mois de juillet sont de nos prix si bas qu'on ne pourrait pas concevoir l'importance de ce que nous vendons à ces prix.

OMBRELLES A 19c Ombrelles en saten, couleurs de fantaisie pour enfants. A 49c Ombrelles en soie de couleurs avec manches de fantaisie pour dames; prix primitif \$1.50

Gants pour Dames A 5c Ligne spéciale de gants en Fil de Lino de couleur, pour dames, valeur extra à 25c la paire. A 12c Menottes noires, pure soie, pour dames, vendues tous les jours à 20c la paire.

Vêtements pour Petits Garçons 200 Habillements de petits garçons comme suit. Habillements de matelote en Serge bien-marin. Habillements de matelote en Tweed de fantaisie, et Habillements en Tweed, devant croisés, tous dans les dernières couleurs, bien faits et ajustant parfaitement, grandeur pour petits garçons de 3 à 9 ans, à écouler à 33c p.c. d'occupe sur les prix marqués.

La Cie de S. Carsley LIMITEE 1765 à 1783 rue Notre-Dame, MONTREAL

LE SPORT Les "Nationals" invincibles Le programme de cette semaine au Bel-Air Malgré le mauvais temps, environ 1500 personnes se pressaient sur l'estrade du terrain du National afin d'être témoin de la joute entre ce dernier et les Shamrocks Jr.

La joute commença à 4.07 et dès le début il fut facile d'apprécier que les Shamrocks n'étaient pas de force à lutter contre de tels joueurs que Martineau, Valois, Boyer et Marcellin. Durant la première partie Kearney fut mis hors de combat par un coup qui lui fut donné sur le bras et alors un délai d'un quart d'heure fut employé à chercher dans les règlements du jeu la clause qui oblige l'autre club de soustraire un de ses joueurs dans un cas comme celui-ci, où le club n'a pas d'honnêtes de réserve. Enfin il fut décidé qu'un des Nationals devait se retirer et J. Valois fut contraint de le faire.

On recommença la partie interrompue et après 5 minutes, de jeu bien partagé White s'empara de la balle et gagna la première partie pour le National.

La seconde partie fut une mêlée du commencement à la fin, les Shamrocks la gagnant en 53 minutes. Connors revint à la salle de St-Jas et la lança passé Foley, ce fut le premier et dernier point fait par son club dans l'après-midi.

Après cela les Nationals se mirent sérieusement à l'œuvre et leurs adversaires furent sur la défensive jusqu'à la fin de la partie.

LES PILULES DE CARTER POUR LE FOIE GUERISSENT LE MAL DE TETE DE TETE NERVEUX

LE MAL DE TETE NERVEUX est le caractère de tant d'existences, que c'est à peine si on se rappelle qu'il y a d'autres maux de tête. Les pilules de Carter pour le foie sont le remède le plus efficace pour guérir ce mal.

NOUVELLES DE QUEBEC Un nouveau vecteur - Une mort mystérieuse - Le 14 juillet Québec, 6. - Hier matin, le Rév. E. J. Etherington, B.A., a été nommé directeur de l'église de la Trinité d'après la démission de l'évêque Aglican, de Québec.

LES EXERCICES AU TIR Vu la mauvaise température il n'y a pas eu d'exercice au tir à la Côte St-Luc et plusieurs de nos militaires ont été déçus.

LA PATRIE Il Guérit en un Instant. Employez le Ready Relief la première indication de douleur ou de malaise et vous êtes soulagés de quelque manière, vous serez guéris avant que le docteur de famille soit arrivé à votre maison.

UN REMEDE POUR TOUTES Maladies de la saison d'été Une demie à une cuillerée à thé de Ready Relief dans un grand verre, répété aussi souvent que la diarrhée continue, et une flanelle saturée de Ready Relief appliquée sur l'estomac et les boyaux donnent un soulagement immédiat et guérissent bientôt.

UNE DIGESTION PARFAITE Sera accompagné en prenant des Pilules de Ready Relief par le bon médicament, le laxatif doux et sûr, le laxatif de Ready Relief.

PADWAY'S PILLS, Purement Vegetales, Douces et Sures Tout à fait sans goût, légèrement reconstituant, purgatif régulier, purifiant et sans danger à prendre.

Tous les désordres du Foie Prix 25 cts la boîte. Vendues par tous les pharmaciens.

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS. LES PILULES DE CARTER POUR LE FOIE GUERISSENT LE MAL DE TETE DE TETE NERVEUX

LE MAL DE TETE NERVEUX est le caractère de tant d'existences, que c'est à peine si on se rappelle qu'il y a d'autres maux de tête. Les pilules de Carter pour le foie sont le remède le plus efficace pour guérir ce mal.

D. DUGAS FERBLANTIER PLOMBIER COUVREUR 1140 Rue Ste-Catherine

La Cie. du Montreal Park and Island Railway. Une assemblée générale spéciale des Actionnaires de cette Compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie, 17 Cité de la Place d'Armes, Montréal, le 13 juillet, à 8 heures, à l'effet de ratifier le contrat fait par la Compagnie avec certains individus pour la construction et le développement de nouvelles lignes de parc-à-rouer et des lignes actuelles et leur entretien.

GRANDE VENTE DE JUILLET. Désirant réorganiser notre magasin et y introduire plusieurs départements nouveaux, nous avons décidé d'écouler à vil prix les marchandises dont nous sommes encombrés, par suite de la stagnation des affaires.

Vente à Sacrifice Sans Pareille Plusieurs lignes de Marchandises seront vendues à moins de la moitié de leur valeur. Venez voir nos Réductions vous en serez surpris. Il faut vendre! Nous n'aurons pas peur des Sacrifices.

La Compagnie de Navigation Richefieu & Ontario. EXCURSIONS DU DIMANCHE. QUEBEC (partant le samedi) \$3.00

La Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa. EXCURSION A CARILLON \$1.00. Le steamer palanquin "Sovereign" fait plus grande excursion en un jour du Canada.

LIGNE - DOMINION LIGNE ROYALE DES PAQUEBOTS Service de Liverpool. Steamer De Montreal, De Québec, Anvers, 27 Juin à la pointe du jour, 27 Juin 2 p.m.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM CHANGEMENT D'HEURE. Commencant le 22 Juin 1905. Nouveau service, Montréal à Québec.

Compagnie Générale Transatlantique LIGNE FRANCAISE ENTRE NEW-YORK et le HAVRE. Les magnifiques paquebots de cette ligne favorite par le continent (cabines portées de sommets dorés) partent de la pointe N. 41 de la rivière de Nord, au pied de Montcalm.

LA COMPAGNIE Vitrines de Montreal A.T. KARR, Prop. Un train spécial hebdomadaire pour les hommes d'affaires partira de Montréal tous les vendredis à 5.15 p.m.

L. N. DENIS TAPIOSSERIE A BON MARCHÉ. 313 Rue St-LAURENT Montréal. J. BRUNET Importateur et Manufacturier de Monuments en Marbre et Granit OUVRAGES DE BATISSES ET DE CIMETIERES, ETC.

On demande des agents de la compagnie pour vendre le buste Laurier. Commission avantageuse. S'adresser "Buste Laurier," 250 rue St-Laurent.

LE GOUVERNEUR

Refusé sa sanction aux nominations de Tupper

Un conservateur important a raconté ce matin à l'un de nos amis que le gouverneur-général avait refusé de donner sa sanction aux nombreuses nominations faites par Sir Charles Tupper.

M. LAURIER

M. Laurier a passé la journée à Montréal et il retourne à Arthabaska ce soir. Il attendra là-bas que Sir Charles Tupper se retire et que le gouverneur le mande à Ottawa.

LA CONTESTATION DE TERREBONNE

On demandera la déqualification de M. Naudé

MM. Dandurand et Brodeur ont été retenus comme avocats pour contester l'élection de M. Chauvin à Terrebonne.

Cette contestation provoque des émotions à nombre de gens et, chose piquante entre autres, on y demandera la déqualification de l'hon. M. Naudé pour travaux et promesses d'élection, etc.

Un autre comté gagné par les libéraux

Une dépêche de Goderick, Ont., nous annonce que le comté de North Middlesex est défavorable aux conservateurs. Le juge Masson a déclaré M. Batz, libéral, élu par 62 voix.

M. Hutchison, conservateur, avait été annoncé comme élu depuis le 23, mais le tribunal vient de le décapiter.

Pique-nique libéral à Rigaud

Les libéraux du comté de Vaudreuil ont organisé un grand pique-nique à Rigaud, pour mercredi, le 8 juillet, pour célébrer la victoire du parti libéral et celui de M. H. Harwood dans le comté; plusieurs députés seront présents et parleront la parole. Il y aura aussi des jeux et des amusements de divers genres. Ce sera une véritable fête de famille; tous les électeurs du comté se promettent de s'y rendre en foule.

LE BULLETIN DU ROCHER

Le bulletin, inventé par M. Durocher d'Ottawa et payé \$5,000 par le gouvernement, n'a pas eu de succès dans les dernières élections.

LE BULLETIN DU ROCHER

Un grand nombre d'électeurs paraissent n'avoir rien compris au système des bulletins.

A propos de bulletin et d'élection, est-ce qu'il ne serait pas à propos d'enseigner aux jeunes gens dans les écoles de quelle façon voter? Ça pourrait leur servir quand ils seraient citoyens.

M. Francis W. Glen écrit au New-York Sun que les élections du 23 juin au Canada ont eu pour résultat le sautrage du monarchial party, c'est-à-dire du parti de l'imperialisme.

Le Prescott Messenger ne peut se consoler de ce qu'un Canadien Français ait été élu par le peuple premier ministre du Canada. Que voulez-vous, les Tories ne nous aiment pas!

Le Star de samedi publie un article éditant sur l'indépendance en politique. C'est tout un poème. Notre confrère y expose une théorie charmante, mais il a oublié d'y expliquer les causes de sa scandaleuse culbute dans la dernière semaine de mai.

Cela serait pourtant intéressant de connaître les dessous de la lutte indépendante du Star en faveur du régime Tupper.

M. J. W. Bengough, le brillant caricaturiste du Globe, publie dans ce journal une pièce de vers dédiée à la province de Québec et en commémoration du 23 juin. En voici la première et la dernière strophe:

Quebec, Confederation's star,
Sweet Province of the fleur de lis,
The sister six from sea to sea
Lafitee and thy Laurier!

Dur onward march naught now may check,
Thus firm united heart and hand,
The God of nations bless our land,
And God bless Laurier's own Quebec!

Un gros ouvrier, socialiste révolutionnaire, se promène au Salon des Champs-Élysées. Tout à coup, il a besoin de témoignages sur l'impression et s'écrie: — Dieu! c'est-y permis de glâcher tant de toiles tandis qu'il y a des malheureux qu'on pas de chemises!

CLUB LAURIER

Lundi, le 6 juillet à 8 heures précises du soir, le Club Laurier tiendra sa séance hebdomadaire, dans la salle Vallières, des rues St Laurent et Mont-Royal. Tous les membres de ce club sont instamment priés d'y être présents. Les membres des autres clubs libéraux sont également invités aussi bien que le public. Les personnes qui sont favorables à la politique libérale, qui désirent en faire partie, n'auront qu'à donner leur nom à cette séance. Plusieurs orateurs distingués seront présents et traiteront les questions politiques les plus intéressantes du jour. Ces meetings sont entre autres l'hon. J. E. Robitoux, Moutpied et autres.

POUR VOIES DE FAITS

Ce matin, deux individus nommés Frank Hart et Thos Burke ont comparu devant M. le juge Desnoyers pour répondre à l'accusation de s'être portés à des voies de fait sur la personne d'un nommé Geo Matte domicilié rue Dorchester. Tous deux ont protesté de leur innocence et le procès a été remis au 8 courant.

LE RÉCOMPTE

Dans la division St Antoine

M MacKay regagne 3 votes samedi

La majorité du Dr Roddick est de 173

Le recensement pour la division St Antoine, demandé par M. J. M. Ferguson pour le candidat libéral, M. Robert MacKay a commencé samedi avant-midi, s'est continué jusqu'à quatre heures de l'après-midi devant M. le juge Pagnuelo, puis s'est ajourné à ce matin, vers dix heures.

On a examiné durant la journée de samedi, les boîtes de 35 bureaux de vote et le résultat a été de diminuer la majorité de M. Roddick de trois voix.

M. MacKay et M. Roddick n'ont assisté aux procédures samedi. Le candidat libéral était représenté par MM. N. W. Trenholm, Ed. Holton et J. M. Ferguson et le candidat conservateur par MM. J. S. Hall et C. A. Ducloux.

Dès l'ouverture de la cour, M. F. S. McLennan, au nom du président d'élection M. R. A. Johnson, présenta une motion pour faire annuler les procédures.

M. Ferguson s'opposa fortement à cette demande sur le fait que le président d'élection n'avait pas le droit de comparaître par procureur et que comme officier, sous contrôle de la cour, il devait être présent personnellement.

Le juge Pagnuelo n'accorda pas cette requête et demanda à ce que le président d'élection soit présent.

M. Johnson fut demandé et après son arrivée, M. McLennan reprit sa motion et le demanda que les procédures soient annulées pour plusieurs questions de forme, entre autres que la demande de recensement n'avait pas été signifiée dans les quatre jours de délai tel que requis par la loi, etc.

Le juge renvoya cette demande et décida que la requête pour le recensement était conforme à la loi et ordonna le recensement.

Pendant les procédures, plusieurs questions importantes furent discutées par le juge Pagnuelo.

Son Honneur décida que la croix d'un bulletin doit être faite dans le disque ou sinon le bulletin est nul; que tous bulletins marqués avec crayon bleu, ayant des marques ou autres moyens d'identification, sont nuls.

D'autre côté, il a été jugé que les croix, irrégulièrement ou mal faites, n'invalident pas un bulletin.

On a continué, ce matin, le recensement des bulletins de votes donnés à la dernière élection dans la division St Antoine.

Le travail s'est terminé vers midi avec le résultat que la majorité du Dr Roddick s'est trouvée augmentée de 36 voix, c'est-à-dire qu'elle est maintenant de 173 voix.

Voici l'état officiel de chacun des bureaux de vote, y compris le bureau No 67 qui a été entièrement rejeté:

Table with 3 columns: Bureaux de vote, Mackay, Roddick. Lists results for various polling stations.

Les bulletins du bureau de vote No 57 ont été rejetés en bloc parce que le sous-officier rapporteur n'y avait pas apposé ses initiales, tel que le requiert la loi.

DISPARITION

DE DEUX PASSAGERS

A bord du "Duchess of York"

Le steamer "Duchess of York" parti de Montréal samedi soir, ayant à son bord 350 excursionnistes est arrivé à Québec hier matin avec tous ses passagers, sauf deux qui sont disparus ou ne sont connus.

Napoléon Payette, un musicien et peintre de son métier, était couché sur le devant du vapeur et disparu et on ne sait pas s'il est tombé accidentellement ou s'il s'est suicidé.

Un autre passager dont on ignore le nom, inconnu aussi à l'appel.

Le capitaine McGowan a déclaré à un reporter qu'il ne serait pas surpris si les deux individus étaient tombés à l'eau car il y a eu du tumulte toute la soirée à bord du steamer et les officiers ont eu beaucoup de difficultés.

EN BAS D'UN ESCALIER

Hier après-midi, la jeune fille de Mme Gaoz, domiciliée rue Berri, s'amusa à jouer sur le balcon quand, par malheur, elle est tombée du balcon sur le pavé.

INCENDIE DES ABSTREUX

Le magasin de MM. St Louis et Mercier, rue St Laurent en flammes

Les dommages sont considérables

Samedi soir vers onze heures, le feu a accompli encore une fois son œuvre sinistre à Montréal.

L'important magasin de nouveautés tenu par MM. St Louis et Mercier, coin des rues Dorchester et St Laurent, a failli être réduit en cendres.

Le feu s'est déclaré au premier étage du magasin et les premières lueurs de l'incendie furent remarquées vers le centre de l'établissement. Les flammes montaient en spirales et certes avaient eu à peu près tous les effets de dentelles, de soies et de rubans de toutes sortes.

L'alarme sonna aussitôt par le constable Hogue amenant plusieurs équipes de la brigade du feu et nos braves pompiers se mirent à l'œuvre. Mais les flammes montaient toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Réveillés par le crépitement des flammes et presque suffoqués par la fumée, ces infortunés se précipitèrent vers l'escalier qui leur servait de sortie et furent obligés de se précipiter à l'extérieur.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

Le feu s'étendit rapidement et atteignit le toit du magasin. Les flammes montèrent toujours et atteignaient les étages supérieurs où logeaient plusieurs familles de syriens orthodoxes, 10 femmes, 7 hommes, et 2 bébés.

LE 14 JUILLET

La colonie Française de Montréal

Célébrera l'anniversaire de la prise de la Bastille

Avec un éclat inaccoutumé

La colonie Française de notre ville se prépare à célébrer avec éclat, la fête Nationale de la France.

L'anniversaire de la prise de la Bastille, sera célébré par quatre jours de fêtes: les 11, 12, 13 et 14 juillet.

Une assemblée des membres de la colonie, avait été convoquée pour hier après-midi et un grand nombre s'y étaient rendus.

La réunion a été présidée par M. Chas Devin et a été, comme d'habitude toutes les réunions françaises, très enthousiaste. Il a été décidé que les fêtes s'ouvriraient samedi prochain au Sailli au Récollet par un grand pique-nique.

Dans le courant de l'après-midi, il y aura des jeux et amusements de toute sorte: course aux sacs, jeu du laquet, nat de cognac, jeu de la ficelle, courses pour demoiselles, manège de chevaux de bois, etc., etc.

Des prix seront distribués aux vainqueurs des courses.

A 2 hrs. de l'après-midi s'ouvrira un grand bal champêtre qui durera jusqu'à 5 hrs. Une tombola sera tirée dans le courant de la journée.

A 5 hrs. p. m., un grand banquet sera servi aux Français et à leurs amis qui voudront y prendre part, près de l'hôtel Pélouquin; de grandes tables seront érigées à cet effet. Ce banquet sera placé sous le haut patronage de M. le Consul de France.

A 7 hrs. tout ira à la France et chant de la Marseillaise.

Comme on le voit la première journée est bien remplie et tout fait pressager pour un grand succès.

Le dimanche et les autres jours, les fêtes se continueront au Parc Sohmer.

A L'HOTEL DE VILLE

Séance de la commission des marchés

La commission des marchés a siégé cet après-midi.

Rien de bien important n'est venu sur le tapis.

On a lu une lettre venant du pasteur d'une église anglaise avoisinant le marché à l'effet de lui faire passer le temps sur les marches de l'escalier de ce marché et qu'ils s'amusaient à cracher sur le portique de son église.

On a aussi parlé des réparations à faire aux marchés St-Jacques et St-Laurent.

Les dernières grosses pluies que nous avons eues ont traversé la toiture de ces deux halles.

Cet après-midi, à trois heures, l'échevin Sadler a été assermenté avec le cérémonial d'usage.

Le maire et la plupart des échevins étaient présents.

GRAVE ACCIDENT

Aut entrepôts de la Cie du Grand Tronc ce matin

Ce matin, une voiture d'ambulance a été appelée aux entrepôts de la Cie du Grand Tronc, à la Pointe St-Charles, pour recueillir un nommé Samuel Cowling qui venait de se faire frapper par un train. Le malheureux a été conduit à l'hôpital général où les médecins ont constaté qu'il souffrait d'une fracture au crâne. On lui a prodigué les premiers soins, mais sa blessure est considérée comme dangereuse.

CONTRE LA VILLE

L'inondation de la rue Bleury

M. C. Brien dit Laperrière, par l'entremise de ses avocats MM. Biqué, Lafontaine, Turgeon et Robertson, réclame \$700 de dommages-intérêts de la ville de Montréal à la suite de l'inondation de la rue Bleury de l'automne dernier.

ENQUETES IMPORTANTES

En cour de police

L'enquête dans l'affaire, Ernest Desrochers contre Eusèbe Scoville, accusé de libelle criminel se terminera le 9 courant.

M. Desrochers, le plaignant, sera transquestionné.

Dans l'affaire de Rosario Bourdon, l'enquête se continuera cet après-midi.

EN ROUTE POUR CHICAGO

Une délégation de St. Albans, Vt., est passée par la ville samedi soir, en route pour Chicago, où les délégués vont assister à la Convention des démocrates.

UN NOUVEAU BATAILLON

Il est question de former un second corps de cavalerie à Montréal qui pourrait en amalgamant avec le corps actuel former un escadron nouveau complet ou une unité distincte du régime de hussards canadiens "Duke of Connaught's Own".

L'effectif du corps actuel est au complet; mais des représentations ont été faites au ministre de la milice sur la possibilité d'en recruter un nouveau corps. Le ministre a été prononcé en faveur du projet, resté à savoir ce que la nouvelle administration en pensera.

LES VOYAGEURS S'AMUSENT

Les voyageurs qui se trouvaient sur le train de Québec samedi, à la gare Dalhousie, se sont amusés à Terrebonne. La locomotive venait d'arrêter quand le mécanicien, M. Alex. Gariépy, aperçut sur le devant de sa locomotive une jeune vache qui lançait des cris lamentables.

Le conducteur, M. E. P. Robitaille, qui était en charge du train, a appris plus tard que plusieurs bêtes à cornes avaient été frappées sur la voie à St-Vincent de Paul. Ce qu'il y a de plus drôle, c'est que la jeune vache est parvenue à rester sur le devant de la locomotive.

GROS LOTS

Le jour de la Confédération, 1er juillet, la Société des Arts du Canada, 1666, rue Notre-Dame, a distribué plusieurs lots très importants, dont un de la valeur de \$2,000 à M. Joseph Ogden, coiffeur, 117, rue Visitation.

Achetez le buste de M. Laurier

DELAIR JOCKEY CLUB GRANDES COURSES. Tous les meilleurs chevaux du Canada et des Etats-Unis | Les courses commencent à 2.30 p.m. | Gratis! Gratis! Gratis! Trains spéciaux via le chemin de fer du Grand-Tronc se rendent directement sur le terrain en 20 minutes. Départ à 12.30, 1.30 et 2 p.m.

VOLEURS ARRETES

Pour vol à l'étalage dans la rue St Laurent

Samedi soir, vers 5 hrs, le constable Sutherland de faction dans la rue St Laurent, a arrêté un nommé Arthur Bélanger au moment où il venait de voler une paire de chausures, à l'étalage du magasin de M. A. S. Lavallée, coin des rues St Laurent et Vitré.

Le prisonnier a été conduit au poste de la rue Ontario; son procès aura lieu demain en cour de Police.

Quelques instants après, le constable Sutherland assisté de plusieurs confrères a réussi à arrêter trois autres individus qui, profitant du mauvais temps, se livraient également au vol à l'étalage.

Ce sont Charles Granger, Ovide St-Charles et Joseph Labelle. Ils ont passé la nuit au poste No 4.

Ce matin ils ont été traduits devant la cour de police et leur procès est remis au 8 courant.

EN GOQUETTE

Deux ouvriers projettent une partie de plaisir qui finit mal

Samedi après-midi, le capitaine Charbonneau, de la caserne No 4, a reçu avis que deux ouvriers irlandais nommés James Day et Francis Jones, qui travaillent sur la nouvelle voie de chemin de fer "St-Laurent et Adirondack", avaient pris passage à Beauharnois à destination de Montréal.

Les deux copains étaient sous l'influence de la boisson, mais Jones était plus ivre que son compagnon, à tel point que Day a dû en prendre soin.

Les deux individus sont montés dans un wagon de 2e classe et à peine étaient-ils installés qu'ils furent remarqués par deux femmes, Miss S. Veronis, Beauharnois, et Mme Félix Laurin, No 36 rue Turgeon, et St-Henri, qui se trouvaient assises non loin d'eux.

Day a été vu fouillant son compagnon pour lui enlever son porte-monnaie contenant environ \$4. Le serrurier, Alban McGrath, a vu les deux individus qui se sont ensuite rendus sur la plate-forme et, à un moment donné, Jones est tombé en bas du train qui venait de laisser la jonction St-Constant.

Le conducteur Lightall demanda à Day ce qu'était devenu son compagnon, mais il n'eut aucune réponse satisfaisante, alors Day fut placé sous la surveillance d'un officier de la compagnie.

Jones est tombé dans un marais où l'officier s'est rendu pour le secourir; quant à Day, il a été conduit à la caserne No 6, rue St-Jacques, et le capitaine Charbonneau, en apprenant la nouvelle, s'est rendu à Saint-Constant par le train de quatre heures et demie, et est revenu à six heures accompagné de Jones qui était dans un état d'ivresse avancée.

En apprenant la nouvelle, un de nos reporters s'est rendu à la caserne No 6, où le constable Robert a mis en présence Day. Celui-ci lui a raconté que son compagnon avait reçu leur paie vendredi soir et que tous deux s'étaient amusés ensemble toute la soirée. Ils ont pris le train dans le but de revenir à Montréal passer le dimanche.

On a trouvé dans la poche de ce dernier, la somme de \$3, le reste de sa paie.

Les deux individus sont de vieux amis qui sont venus des vieux pays ensemble, et qui travaillent pour la même compagnie, depuis plusieurs mois.

Day proteste de son innocence énergiquement, et il a été remis en liberté à 6 hrs.

LES MAILLOUX SE RENDENT

Ils regrettent de s'être échappés de leur cellule de St-Cunégo-de

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, deux individus nommés Victor et Joseph Mailloux se sont échappés du bureau de police de St-Cunégo-de où ils avaient été internés sur l'accusation d'avoir commis plusieurs vols dans les environs de la municipalité. Le chef Hebert et quelques constables ont fait d'actives recherches et ont réussi à découvrir que les deux voleurs étaient réfugiés dans un bois situé près de Lachine. Samedi soir, voyant que la température était mauvaise et que la pluie ne cessait de tomber, les deux copains sont sortis de leur retraite, et le père Mailloux fut aperçu par un des officiers qui le suivait de près.

Ce matin, les deux Mailloux à l'étonnement général sont venus se livrer à la cour de police vers neuf heures.

Si l'on se rappelle bien, tous deux ont été trouvés en possession de différentes marchandises de valeur lors de leur arrestation.

Traduits devant M. le juge Desnoyers, les prévenus se sont avoués coupables et ont promis à l'inspecteur principal.

Un des accusés, est très bien connu de la police et sa photographie se trouve dans la "Logue's Gallery".

LES ABATTOIRS

De la municipalité de Lorimier

Le procès des bouchers de la municipalité de Lorimier, accusés d'avoir tenu des abattoirs privés en contravention aux articles du règlement d'hygiène de cette municipalité, était inscrit pour ce matin, mais comme le juge Desnoyers n'était pas prêt il a été remis à cet après-midi.

Les bouchers accusés sont MM. F. X. Tessier, A. Legendre, René Beaudin, Goddefroy Ganger, Henri Contu, Edmond St-Georges, Jules Labelle et Joseph Brunet.

Le procès est commencé cet après-midi.